

CAN Équilibré d'excellence canadienne 100/100

31 mars 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 mars 2026)

Principaux titres	%
Brookfield Corp catégorie A	4,2
Banque Royale du Canada	4,1
Telus Corp	2,8
Banque Toronto-Dominion	2,7
Fairfax Financial Holdings Ltd	2,5
Canadian Pacific Kansas City Ltd	2,4
Aon PLC catégorie A	2,4
Canadian Natural Resources Ltd	2,3
Premium Brands Holdings Corp	2,2
Canadian National Railway Co	2,1
Répartition totale des principaux titres	27,7

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	9,29 %
Rendement du dividende	2,09 %
Rendement à l'échéance	4,21 %
Durée (années)	5,56
Coupon	3,94 %
Cote de crédit moyenne	A
Capitalisation boursière moyenne (millions)	342 740,8 \$

Actifs nets (millions de \$)
318,4 \$

Cours
23,39 \$

Nombre de titres
306

Placement initial minimal
500 \$

Codes de fonds
AFA – CLGA030I
FAD^ – CLGA030J
ARC2 – CLGA030S
ARC4 – CLGA030K

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-4,27	-2,69	-2,69	6,58	6,84	4,47	5,01	5,29

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
7,37	6,53	16,47	-17,21	24,99	2,91	14,87	-10,13

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 novembre 2009 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
9,73 %	mars 2025	-1,24 %	mars 2020	5,50 %	99,28 %	137	1

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

CAN Équilibré d'excellence canadienne 100/100

31 mars 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Invesco Canada Ltée.

Commentaires sur les marchés

La croissance économique mondiale a augmenté au quatrième trimestre de 2025, tout comme les marchés des capitaux, malgré la volatilité. Novembre a été marqué par l'incertitude à l'égard de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine et des préoccupations concernant les valorisations liées à l'intelligence artificielle (IA). Le mois de décembre a souligné le retour de rendements plus stables pour les actions américaines et une vigueur renouvelée pour les actions des marchés développés.

Rendement

Les placements relatifs du fonds dans la Banque Royale du Canada et Alphabet Inc. ont contribué au rendement. La Banque Royale du Canada a publié des résultats plus élevés que prévu et a augmenté sa cible de rendement des capitaux propres. Alphabet a profité de l'amélioration de la confiance des marchés après que son produit Gemini est devenu le principal modèle de langage utilisé en IA.

L'exposition relative à TELUS Corp. et à Liberty Broadband Corp. a nuí au rendement du fonds. L'action de TELUS a reculé en raison des préoccupations liées à la durabilité des dividendes et à l'augmentation de la dette. Le sous-conseiller estime que ces préoccupations sont fondées sur la confiance plutôt que sur les fondamentaux. Liberty Broadband a déclaré des pertes persistantes d'abonnés et a souffert de la concurrence plus forte que prévu.

Sur le plan sectoriel, l'exposition à la consommation discrétionnaire et aux biens de consommation de base a stimulé le rendement du fonds. L'exposition aux technologies de l'information et aux services de communication a entravé le rendement.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté au fonds un placement dans Metro Inc. après la défaillance d'un centre de distribution de produits congelés, ce qui a fait chuter son action. Le sous-conseiller a profité de la perturbation à court terme pour l'ajouter au fonds à un cours inférieur. Un placement dans Chipotle Mexican Grill Inc. a également été ajouté au fonds. Selon le sous-conseiller, les tendances comportementales et les données démographiques favorisent la société. La baisse du cours de l'action de la société au cours de la période a permis au sous-conseiller d'acheter des actions à une valorisation intéressante.

Le placement du fonds dans BRP Inc. a été vendu après que le cours de l'action de la société a presque doublé par rapport aux creux atteints plus tôt cette année. Des préoccupations concernant le renouvellement de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique demeurent, ainsi que la question de savoir si la production de BRP au Mexique sera exemptée de droits de douane. Un placement dans CGI Inc. a été vendu en raison de préoccupations croissantes selon lesquelles l'IA pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la société. Le placement du fonds dans Liberty Broadband a été vendu, car les câblodistributeurs américains continuent de subir des pertes d'abonnés en raison de la concurrence des forfaits d'accès sans fil fixe et par fibre optique.

CAN Équilibré d'excellence canadienne 100/100

31 mars 2026

Perspectives

La valeur à long terme des sociétés affichant de bons bilans, un rendement élevé du capital investi et des avantages concurrentiels a été peu influencée par les périodes de volatilité. Le sous-conseiller estime que le fonds détient des sociétés résilientes et capables de faire face à des conditions économiques difficiles.

CAN Équilibré d'excellence canadienne 100/100

31 mars 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Équilibré d'excellence canadienne 100/100

31 mars 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [‡]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

